



Divorce algérien quelles sont les démarches ?

Par **gaelle9**, le **11/08/2017** à **21:41**

Bonjour
Je suis actuellement en couple avec un algérien qui est toujours marié. Il veut divorcer et commence à se renseigner sur les démarches à entreprendre.
On est un peu perdus.
Les frais d'avocat s'élèvent à combien ?
Ils s'étaient mariés en France, puis en Algérie donc le mariage est transcrit sur les fichiers d'état civil dans les deux pays. Faut-il se déplacer en Algérie ?
Est-ce que les démarches sont longues ?
Autre question : Ils ont fait construire une maison la bas, comment ça se passe dans ce cas-là ? Est-ce que c'est comme en France c'est-à-dire que celui qui garde la maison paye sa part à l'autre conjoint ?
Et dans ce cas, y a-t-il des frais de notaire comme en France ?
Et pour la pension alimentaire des enfants ? Est-ce que le droit français prime étant donné que sa femme et ses enfants vivent en France ?
Voilà vraiment merci et désolée de vous avoir bombardés de question ! [smile25]

Par **amajuris**, le **12/08/2017** à **09:25**

bonjour,
pour tout ce qui concerne les questions relatives au droit algérien, votre ami doit se renseigner auprès d'un juriste connaissant le droit algérien car nous sommes un site de conseils juridiques de droit français.
votre ami peut divorcer en France puisque sa femme y vit.
comme le mariage a été célébré en France, que les 2 époux et leurs enfants vivent en France, il est probable que le juge applique la loi française donc avec pensions alimentaires. et une éventuelle prestation compensatoire.
le coût d'un divorce et sa longueur dépendent du type de divorce et surtout si les futurs ex-époux ont d'accord pour divorcer.
votre ami doit voir un avocat qui est nécessaire pour divorcer.
salutations

Par **amsterdamdz**, le **08/12/2017** à **15:09**

Bonjour gaellernas tu eu des réponses a ton message

Par **seria**, le **13/12/2017** à **13:11**

bonjour si vous cherchez avocat en algerie pour conseils ou prendre en charge vos affaires appelez au 0553611773